

Déclaration de prise en charge d'un enfant mineur (moins de 18 ans)

Cette déclaration doit être remplie en caractères d'imprimerie et signée par une personne résidente du Québec.

Enfant mineur : _____
Nom et prénom Date de naissance

Je, soussigné(e), _____
Nom et prénom du tuteur ou de la tutrice au Québec

domicilié(e) au _____
N° Rue App.

_____ Ville Code postal

N^{os} de téléphone : _____

qui ai le statut de : résident permanent citoyen canadien autre : _____
(Précisez)

m'engage, par la présente, à assurer la garde, la surveillance et l'éducation de l'enfant mineur identifié ci-dessus, dans des conditions d'accueil qui sont dans son intérêt et le respect de ses droits.

Cette déclaration de prise en charge est valable jusqu'à la date d'échéance du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études de cet enfant mineur ou jusqu'à la majorité de ce dernier, s'il atteint l'âge de 18 ans avant l'échéance du CAQ.

Signé à _____ le _____
Ville Pays Année / Mois / Jour

Signature

Toute nouvelle demande de CAQ pour études concernant cet enfant devra être accompagnée d'une nouvelle déclaration de prise en charge tant que l'enfant sera mineur.